

LE MAIRE

Ref : NDA/GH
2026-09-147

Madame Valérie PECRESSE
Présidente d'Ile-de-France Mobilités
41, rue de Châteaudun
75009 PARIS

Madame la Présidente,

Permettez-nous d'appeler toute votre attention sur la situation très dégradée du réseau de bus à Yerres et plus généralement en Val d'Yerres Val de Seine (Essonne), opéré par la société KVVVS (filiale de Keolis) depuis plus de trois ans, qui appelle des mesures immédiates et radicales tant l'exaspération et la souffrance des usagers (avivées depuis la fin août par de nouvelles suppressions de services du RER D) atteignent des sommets.

En effet, depuis l'entrée en vigueur de la Délégation de service public dans le bassin de mobilités du Val d'Yerres Val de Seine (DSP20), en août 2022, usagers et communes pâtissent d'une baisse profonde et continue de la qualité de service, avec en toile de fond le délitement de la relation de confiance historique établie entre les élus locaux et l'opérateur de transport local, qu'aggrave par ailleurs la rotation permanente de ses équipes de direction.

Les dysfonctionnements sont ainsi innombrables et permanents, suscitant le très vif mécontentement et la lassitude des usagers du réseau, à Yerres et dans des communes voisines dont des habitants nous saisissent parfois directement de leurs doléances :

- offres non réalisées en cascade,
- retards chroniques,
- véhicules (bondés ou non) ne marquant pas l'arrêt réglementaire,
- pannes mécaniques fréquentes,
- désynchronisation catastrophique entre les bus et les trains du RER D, malgré les assurances systématiquement délivrées depuis trois ans par nos interlocuteurs,
- refus de desserte de nouveaux points d'arrêt (par exemple sur la ligne 4122),
- véhicules sales voire délabrés (au risque d'accidents),
- sûreté des usagers comme des personnels en recul,
- information-voyageurs inexistante ou fausse,
- climat social notoirement tendu au sein de l'entreprise concourant à une souffrance au travail délétère...

La variété comme la récurrence de ces désordres structurels sont en vérité vertigineuses !

A l'appui de ces signalements, vous voudrez bien trouver ci-joint quelques ressources documentaires que nous ont remises des témoins.

C'est pourquoi, si un travail de longue haleine est de toute évidence indispensable pour diagnostiquer finement et corriger à la racine toutes les insuffisances ou erreurs de gestion de l'opérateur, quelques mesures simples et fortes s'imposent sans délai :

- **La location d'une quinzaine de bus à motorisation thermique** qui devront être mis à disposition du COB de Brunoy, parent pauvre du renouvellement du parc de véhicules à l'échelle du bassin de mobilités : en effet, le vieillissement des bus (qui dépasserait parfois de deux fois la valeur admise !), conjuguée au refus de l'AOM d'en acquérir de nouveaux et à l'incapacité des locaux d'accueillir des modèles à motorisation propre, ne laisse aucun autre choix - à cet égard, l'argument de la pénurie industrielle ne peut plus du tout être admis.
- **La production de grilles horaires enfin réalistes**, contrairement à celles en vigueur semble-t-il depuis des années qui imposent des cadences infernales et intenables, au prix d'une régularité structurellement dégradée, d'une désynchronisation subséquente avec le RER et de conduites parfois à risque de la part de chauffeurs perpétuellement sous pression d'objectifs inatteignables : si le prédécesseur de Keolis a été pendant des décennies en capacité de produire des grilles horaires sérieuses et fiables, grâce à la conscience professionnelle et au respect des règles de l'art que tous lui prêtaient, il n'y a aucune raison valable que KVVVS ne soit pas en mesure d'en faire autant - dès lors que ses équipes seraient en capacité d'agir avec le pragmatisme requis.
- **La reconstitution d'effectifs de médiation embarqués dignes de ce nom** : avant 2022, Transdev qui opérait le bassin de l'ancienne CAVY alignait 22 personnels sur les 6 communes correspondantes, tandis qu'aujourd'hui l'effectif a été ramené à... 8 agents pour une aire d'intervention doublée - soit au bas mots des moyens nominaux presque divisés par 6 !
- **La reconstitution d'effectifs en nombre et en qualité pour assurer la sûreté dans les bus** et protéger de la délinquance autant les passagers que les personnels de l'opérateur : Yerres prête main forte à la Police nationale et au transporteur en autorisant via convention sa Police municipale à intervenir dans les véhicules, mais son concours n'est pas sans limite, aussi bien en termes de disponibilité des agents que de latitude géographique (récemment encore, des conducteurs opérant des lignes intercommunales ont pu être amenés à exercer un « droit de retrait » à la suite d'incidents dans des quartiers sensibles de communes voisines). Enfin, le déploiement sporadique d'équipes de la BRT depuis quelques mois ne compense pas, hélas, le manque né de cette diminution de moyens.

Au-delà de ces mesures d'urgence, plusieurs problématiques de plus longue haleine ressortent du diagnostic :

- **Vieillesse du parc** : une dizaine de véhicules sont totalement à l'arrêt car ils nécessitent des réparations lourdes et une quinzaine supplémentaire devront faire l'objet d'ici à quelques mois d'une rénovation complète pour être prolongés ; or, ni humainement (crise de la maintenance appelant elle aussi des mesures fortes), ni financièrement, KVVVS n'apparaît en mesure de porter cette charge, évaluée à environ 3 M €. D'ores et déjà, l'opérateur a dû à ses frais assurer la fourniture et l'installation d'équipements embarqués sur les quelque 13 bus de location alloués en renfort par l'AOM, chiffre au reste insuffisant pour couvrir les besoins matériels manquants du réseau (particulièrement ceux engagés côté ancien Val d'Yerres). **Aussi, nous permettez-vous de souligner qu'un réel effort d>IDFM est nécessaire et particulièrement urgent.**

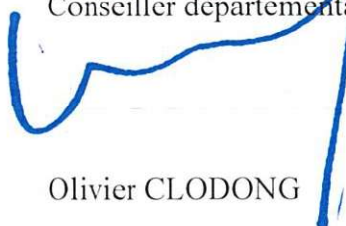
- A noter également sur ce volet : **aucun plan de renouvellement ou de renfort** n'est prévu pour les véhicules mobilisés à Yerres, au risque de se traduire par des pertes sèches de moyens dès la première indisponibilité (temporaire ou pérenne).
- **La climatisation des bus** est réputée assurée, mais cela cache une disparité très inquiétante de situations : en effet, seul un tiers du parc serait concerné par une climatisation complète des véhicules (qui peine déjà à rafraîchir l'habitacle en cas de fortes chaleurs), le restant, de conception plus ancienne, n'embarquant qu'une climatisation du poste conducteur ! A cet égard et comme on pouvait s'y attendre, plusieurs cas d'exercice de « droit de retrait » par des conducteurs ont été relevés durant la période caniculaire qui s'achève, concourant très certainement aux « absences inopinées de conducteurs » que KVVVS a sans plus d'explication invoquées pour justifier la dégradation particulièrement forte de la qualité du service constatée par les usagers ces dernières semaines.
- **Enfin, le projet de déménagement d'ici à quelques années du COB de Brunoy** dans une commune voisine de Brie-Comte-Robert est une perspective des plus inquiétantes, principalement à cause de la distance d'avec le bassin VYVS, qui implique des haut-le-pied faramineux ainsi que des contraintes très fortes pour le personnel. En revanche, la mutation des locaux actuels de Brunoy ne saurait à terme se révéler plus couteuse et mériterait en conséquence un sérieux complément de réflexion, par exemple sur la base d'un audit indépendant - comme nous vous le proposons dans un courrier séparé adressé il y a quelques jours.

Pour évoquer ces solutions de bon sens et plus généralement les corrections structurelles à apporter à l'organisation des transports publics locaux à Yerres, nous sollicitons un rendez-vous de travail dès que possible avec la direction d'Ile-de-France Mobilités et vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer dans quelle mesure vous seriez susceptible d'accéder à cette importante requête.

La situation est vraiment grave.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Premier adjoint au Maire,
Conseiller départemental


Olivier CLODONG



A toi.

Le Maire,


Nicolas DUPONT-AIGNAN

Copie :

- François DUROVRAY, Président de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine
- Laurent CALVALIDO, Directeur général Ile-de-France Keolis







Problème de fermeture de
porte